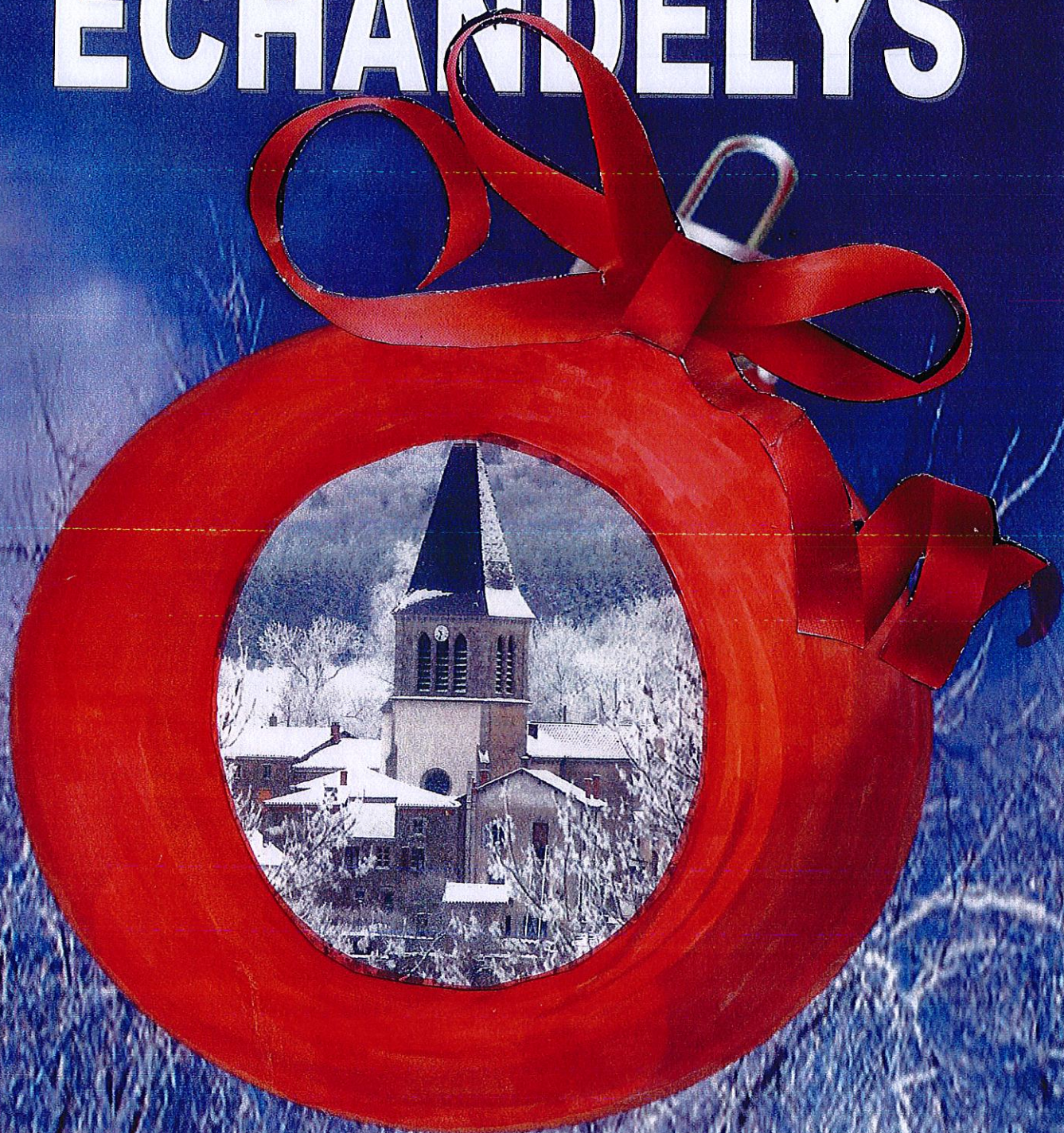


Bulletin municipal n° 5 - décembre 2012

# ECHANDELYS



I.P.N.S

Photo d'Echandelys

*« L'été, le temps où l'on prend son temps,  
L'automne, le temps pour l'homme et la  
nature de cheminer ensemble.  
L'hiver, le temps où l'on compte le temps  
Le printemps, le temps des illusions, la  
nature rajeunit et nous croyons en faire  
autant »*

## *ARISTOTE*



*La gestion d'une commune apporte parfois des imprévus et des impondérables auxquels il faut savoir répondre dans l'urgence. C'est pourquoi, ce bulletin n'a pu être diffusé début janvier comme les années précédentes.  
Tout vient à point à qui sait attendre...Avec toutes nos excuses*

## PREAMBULE

Le spectacle, du feuilleton à rebondissements, des tribulations de la politique nationale ne nous fait pas oublier la crise qui frappe de plein fouet notre pays et comme l'ensemble des français, nos concitoyens, qui subissent les effets dévastateurs des conséquences économiques et sociales de cette situation, attendent à juste titre s'ils vont avoir à supporter en plus une augmentation des taux d'imposition des taxes foncières de leur commune.

Hormis la revalorisation des bases d'imposition votée pour toutes les communes de France dans la loi de finance pour tenir compte de l'inflation, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition.

Dans ce contexte de crise économique très difficile l'état demande aux collectivités locales de participer au plan de relance.

Avec une volonté d'une gestion efficace, raisonnée et raisonnable, il n'y aura pas de dépenses autres que celles nécessaires et indispensables pour répondre aux besoins des habitants et améliorer leur cadre de vie dans la limite de nos capacités financières.

Cette année :

**Voirie** : La deuxième partie qui va de la Maillerie à l'entrée du bourg avec l'accès à la ferme de Coudeyras a été terminée. L'entreprise EUROVIA a effectué les travaux.

Coût de l'opération : 58 922,22€ TTC

Subvention du Conseil Général : 19 213,77 €

Les ornières ont été bouchées par les employés communaux : 2 713, 16 €

Pour les trois années à-venir le programme voirie, dans le cadre du Fic (fond d'intervention communal), est plafonné à 140 385 € HT subventionné à 39% soit 54 750 €.

Cette subvention est calculée à partir de la longueur de notre voirie communale multipliée par 1 500 soit :

Longueur de la voirie : 36 km 500 X 1 500 = 54 750 €

$\frac{54\,750 \times 100}{39} = 140\,385 \text{ €}$

39

**Eclairage public** : Fin de la mise aux normes : 1 268,41 €

**Matériel roulant** : Le tracteur et son appareillage ont eu des défections, réparations : 2 431,26 €

Le camion : entretien et réparations : 1 334,44€

**Bâtiments** : Des portes aux w.c. homme de la salle des Fêtes ont été posées et deux autres fenêtres de la mairie ont été remplacées : 3 063,69€.

Il restera à changer celles de l'ancienne salle des associations.

**BUDGET CAISSE DES ECOLES****FONCTIONNEMENT**

<b>LIBELLE</b>	<b>DEPENSES OU DEFICIT</b>	<b>RECETTES OU EXCEDENT</b>
Résultats de clôture 2011		262,90
Opérations de l'exercice	11 195,61	10 976,60
<b>TOTAUX</b>	<b>11 195,61</b>	<b>11 239,50</b>
Résultats de clôture		43,89

**BUDGET C C A S****FONCTIONNEMENT**

<b>LIBELLE</b>	<b>DEPENSES OU DEFICIT</b>	<b>RECETTES OU EXCEDENT</b>
Résultats reportés 2011		35,42
Opérations de l'exercice	653,05	640,00
<b>TOTAUX</b>	<b>653,05</b>	<b>675,42</b>
Résultats de clôture		22,37

## BUDGET COMMUNAL

### INVESTISSEMENT

#### EFFECTIVEMENT REALISE T.T.C EN 2012

DEPENSES		RECETTES	
Remboursement de la dette	11 850,39	Participation commune	11 850,39
Voirie 2012	58 922,22	Subvention Conseil Général	19 213,77
		Participation commune	39 708,45
Bâtiments	3 063,69	Participation commune	3 063,69
Eclairage Public	1 268,41	Participation commune	1 268,41
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>75 104 ,71</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>75 104 ,71</b>

## BUDGET PRIMITIF FONCTIONNEMENT

### CAISSE DES ECOLES

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	13 363,89	Remboursement cantine et transports	8 820,00
Autres charges de gestion courante	500,00	Subvention de la commune Pour équilibrer le budget	5 000,00
		Excédent exercice 2011	43,89
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>13 863 ,89</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>13 863,89</b>

## **L'ECOLE**

A la rentrée de septembre 2012, les élèves du CE1 (cours élémentaire première année) sont restés à Condat pour équilibrer le nombre des élèves : 12 enfants à Condat , 17 à Echandelys. Fin janvier 2013, 1 enfant pour Condat, 1 enfant pour Echandelys vont augmenter les effectifs.

Dès que le temps le permettra les employés municipaux, à la demande de l'institutrice lors du conseil de classe du 22 octobre dernier, mettront en place un petit coin jardin. Les enfants avec leur institutrice vont pouvoir apprendre l'art du jardinage et découvrir le cheminement de la pousse des légumes et plantes.

Des modifications des rythmes scolaires dans l'enseignement du premier degré concernent nos deux écoles.

Cette réforme entre en vigueur au début de l'année scolaire 2013/2014.

Afin d'alléger la durée journalière des cours la semaine scolaire comporte pour tous les élèves 24 heures réparties sur 9 demi-journées.

Les heures d'enseignement sont organisées les lundi, mardi, jeudi, vendredi et le mercredi matin à raison de cinq heures trente maximum par jour et de trois heures trente maximum par demi-journée.

Une heure par semaine d'activité pédagogique complémentaire sera consacrée aux élèves qui ont des difficultés.

Les enseignants ont un total de 25 heures d'enseignement par semaine.

Pour cette nouvelle organisation plusieurs réunions sont prévues avec les élus. Les communes concernées auront à supporter un coût supplémentaire qui va pénaliser les budgets déjà amputés par la baisse des dotations.

## **LA CANTINE**

Madame Nathalie CHEVARIN, après deux années d'absence pour maladie a repris son service. Afin de la soulager dans son travail, elle s'occupe exclusivement de la cantine, de son entretien, du ménage des escaliers et du couloir qui la jouxtent et les toilettes du même palier.

Madame Nicole CHEVARIN, 2<sup>ème</sup> adjointe, est chargée des achats, de la gestion des stocks ainsi que de l'élaboration des menus dans le respect des normes.

Madame Elisabeth SCANZIO, assure le ménage et l'entretien du bâtiment communal (classe, mairie, salle des fêtes, etc).

**Pour la veillée de NOEL** Le comité des Fêtes et sa chorale nous ont fait passer un agréable moment dans l'église, autour du sapin et à la salle des fêtes, avec le père Noël qui a distribué les cadeaux attendu par les enfants.

Dans la bonne humeur toute l'assemblée a dégusté les gâteaux préparés par les membres du Comité et autres bénévoles, la collation, les mandarines et les papillotes offertes par la mairie.

Des bénévoles des Champs de Lys ont aidé la municipalité à préparer le vin chaud et à assurer le service.

### **Message de la Présidente du Club Les Champs de Lys**

Le Club d'Aînés Ruraux LES CHAMPS DE LYS a proposé à ses adhérents différentes activités avec deux temps forts :

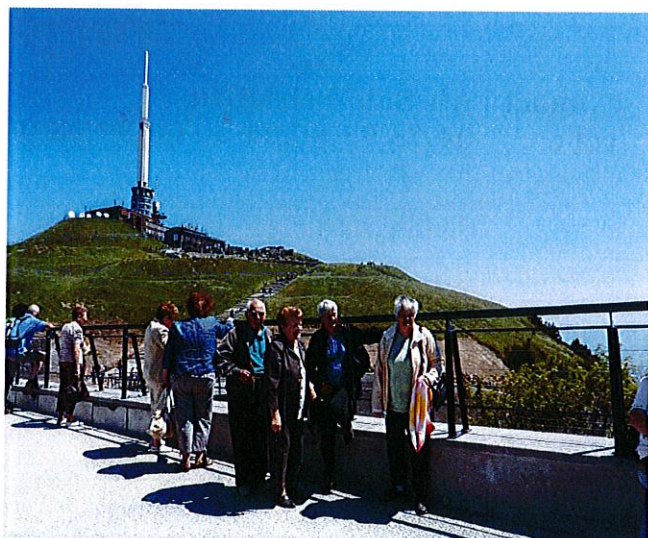
Une excursion le 16 juin au sommet du Puy de Dôme en empruntant le train Panoramique des Dômes.

Ensemble vers les Chemins de Compostelle, nous avons fait en septembre une deuxième étape du chemin. En 2013 il est prévu deux nouvelles étapes.

Grâce à un partenariat passé entre AZUREVA et LES CHAMPS DE LYS, les adhérents peuvent suivre des cours d'aquagym à un tarif préférentiel et profiter de l'espace forme (jacuzzi et sauna).

Nous souhaitons à tous une excellente année 2013.

Chantal NOEL.





## Balades des Hautes Terres Année 2013

### Janvier

Mercredi 02 : Vernet la Varenne  
Mercredi 16 : Bertignat

### Février

Mercredi 06 : Cunlhat  
Mercredi 13 : St Genet la Tourette  
Mercredi 27 : Le Monestier

### Mars

Mercredi 06 : Doranges  
Mercredi 13 : Auzelles  
Mercredi 27 : Saint-Amant-Roche-Savine

### Avril

Mercredi 03 : St Bonnet le Chastel  
Mercredi 17 : Ste Catherine du Fraisse  
Mercredi 24 : Eglise neuve des Liards

### Mai

Mercredi 01 : Condat les Montboissier  
Mercredi 15 : St Bonnet le Bourg  
Mercredi 29 : Echandelys

### Juin

Mercredi 05 : Chambon sur Dolore  
Mercredi 12 : Notre Dame de Mons  
(Chemin des Besseyres entre la Croix de la Paie et Notre Dame de Mons)  
Mercredi 19 : Cunlhat  
Mercredi 26 : Brousse



### Juillet

Mercredi 03 : Fournols  
Mercredi 10 : St Eloy la Glacière  
Mercredi 17 : Aix la Fayette  
Mercredi 24 : Saint-Amant-Roche-Savine

### Août

Mercredi 07 : Fayet Ronaye  
Mercredi 14 : St Germain l'Herm  
Mercredi 21 : Bertignat  
Mercredi 28 : Le Monestier

### Septembre

Mercredi 04 : Fournols  
Mercredi 18 : St Bonnet le Bourg

### Octobre

Mercredi 02 : Grandval  
Mercredi 16 : Chambon sur Dolore

### Novembre

Mercredi 06 : Echandelys  
Mercredi 20 : Aix la Fayette

### Décembre

Mercredi 04 : St Germain l'Herm  
Mercredi 18 : Chaméane



R.D.V. devant l'église à 14h toute l'année  
sauf juillet et août R.D.V à 17h.

Pour plus de renseignements, contactez :  
Mr Mouraille Jean au 04 73 72 13 22



Les Balades sont gratuites, sans  
inscription et sous la responsabilité  
de chacune et de chacun.

HTS



## TARIF DES PETITES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2013

### REMISE EN ETAT DU RESEAU ENDOMMAGE PAR DES ABONNES OU DES TIERS

- Forfait déplacement et une heure de main d'oeuvre 46.00 €
- Main d'oeuvre horaire au - delà du forfait 27.50 €

*Fournitures utilisées : prix de revient au jour de la pose*

### FOURNITURE ET POSE DE BRANCHEMENTS NOUVEAUX (dans la fouille ouverte par le demandeur)

- Forfait englobant la fourniture et la pose du dispositif de branchement, du compteur avec robinet d'arrêt et de purge avec 5 m de P.E.

Pour compteur D.N. 15 et D.N. 20 (PE 25) 441.00 €

Pour compteur D.N. 32 à D.N. 40 (+) 696.00 €

*Au-delà des 5 m, le coût de la conduite, des pièces nécessaires à l'exécution du branchement et de la main d'oeuvre est pris en charge par le S.I.A.E.P. du Bas Livradois jusqu'à concurrence de 500.00 € H.T., hors forfait*

- Regard pour compteur traditionnel Type 15 P avec isolation. 202.00 €
- Regard pour compteur Iso Pact P.E. 25 couvercle en fonte avec isolation 202.00 €
- Col de cygne 45.00 €

### REPLACEMENT DE COMPTEURS GELES OU DETERIORES

- Compteurs Ø 15 mm (prix de revient au 01/01/2012) 47.00 €
- Compteurs Ø 20 mm (prix de revient au 01/01/2012) 53.00 €
- Forfait déplacement et une heure de main d'oeuvre 46.00 €

### REOUVERTURE DE BRANCHEMENT RESILIE PAR L'ABONNÉ OU LE SYNDICAT

- Si le branchement est en bon état de fonctionnement : forfait pour déplacement, main d'oeuvre et droit de réouverture 112.00 €



## NOUVEAUTES :

### Changement de pratiques des consignes de tri

à partir du 1<sup>er</sup> février 2013 :

Un tri plus simple, les bacs et sacs bleus deviendront progressivement jaunes.

#### Pourquoi ces modifications de services ?

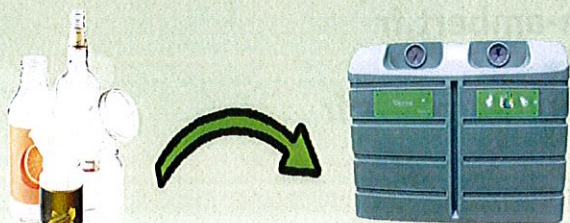
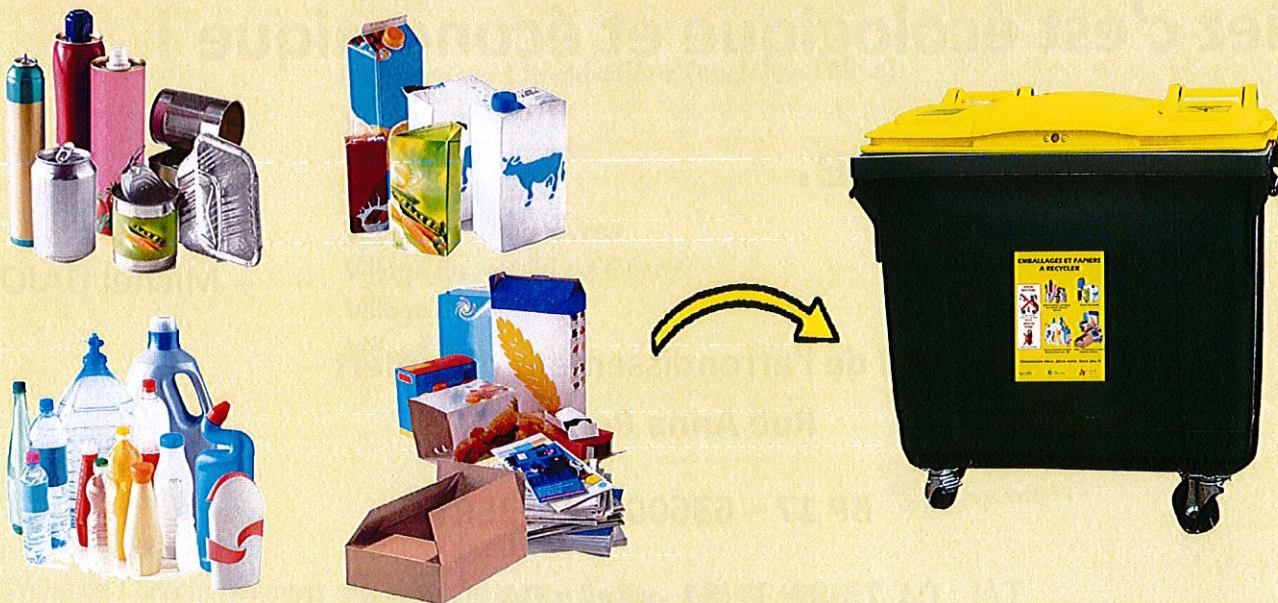
- Simplification du geste de tri : EMBALLAGES ET PAPIERS/CARTONS dans le même contenant pour augmenter la quantité de tri collectée.
- Réorganisation des tournées pour une meilleure optimisation des coûts de collecte
- Volonté forte d'augmenter le nombre de bacs de tri jaunes sur l'arrondissement pour donner les moyens aux usagers de trier correctement.

Pour un objectif général : diminuer la production des Ordures Ménagères à envoyer au pôle de traitement VERNEA (Clermont-Ferrand) à l'automne 2013.

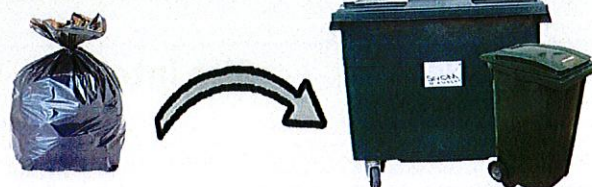
SIVOM de l'arrondissement d'Ambert - Rue Anna Rodier - B. P. 17 - 63600 AMBERT

Tél. : 04 73 82 37 81 - Fax : 04 73 82 37 65 - Mél. : [sivom@sivom-ambert.fr](mailto:sivom@sivom-ambert.fr) - Site internet : [www.sivom-ambert.fr](http://www.sivom-ambert.fr)

## NOUVELLES CONSIGNES DE TRI



ON RECYCLABLES



## TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES

A déposer dans les points d'apport de TLC,  
Ils portent le repère de la filière :



LES CONSIGNES



Les articles dont vous vous séparez peuvent être usés, ou simplement ne plus être à votre goût, par contre ils doivent être **propres et secs** !

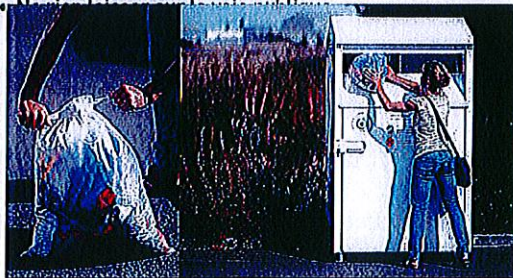


N'y mêlez pas des articles mouillés ou souillés, comme les vêtements ayant servi au bricolage et aux travaux ménagers.



### Comment bien faire ?

- Attachez les chaussures par paire, pour éviter qu'elles se séparent au moment du tri;
- Fermez bien le sac ;
- Évitez le sac trop volumineux (préférez les sacs de moins de 50L) ;
- Dans les conteneurs, vérifier que le sac est bien tombé ;



**La Mairie à votre service**

**Tél. : 04 73 72 10 67 - Fax : 04.73.78 18 11 - E Mail : echandelys.mairie@wanadoo.fr**

**Ouverture du secrétariat au public les lundis et jeudis de 9 H à 12 H (sauf urgences)**

**Permanence de Mme le Maire le lundi-jeudi : 9h-12h /samedi matin sur rendez-vous**

<b>PIECE DESIREE</b>	<b>OU S'ADRESSER</b>	<b>A FOURNIR</b>	<b>COUT</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
Extrait d'acte naissance	mairie du lieu de naissance	date de naissance nom et prénom	gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec adresse
Extrait de naissance pour les français né à l'étranger			gratuit	
Extrait d'acte de mariage	mairie du lieu de mariage	date du mariage nom et prénom	gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec adresse
Extrait d'acte de décès	mairie du lieu de décès	date du décès nom et prénom	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec adresse
Carte d'électeur	mairie de la commune concernée	livret de famille ou pièce d'identité	Gratuit	Avoir son domicile réel ou être inscrit au rôle des contributions directes depuis 5 ans avoir 18 ans
Carte d'identité	mairie du domicile	2 photos d'identité 1 copie intégrale de l'acte de naissance 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois	Gratuit	Autorisation parentale pour les mineurs
Certificat d'autorisation de sortie de territoire délivré aux mineurs de nationalité française	Mairie du domicile	Autorisation écrite du chef de famille	Gratuit	
Passeport	Mairie de Cunhat, Ambert, Issoire (prendre RV)	Carte d'identité, 2 photos, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois	Timbre fiscal (88 Euros)	
Casier Judiciaire	Ministère de la Justice Casier Judiciaire National 107, Rue Landreau 44079 NANTES CEDEX	1 enveloppe timbrée pour la réponse	Gratuit	
Livret de famille	Mairie du mariage		Gratuit	
Urbanisme (PC, DP, CU)	Mairie	Imprimés disponibles en mairie ou sur le site <a href="http://www.">www.</a>	Gratuit	
Carte grise de véhicule d'occasion	Sous-préfecture	Renseignements à la mairie	Selon nombre de CV et année de mise en circulation	Imprimés en mairie
Certificat de domicile	Mairie	Pièces d'identité	Gratuit	
Certificat d'hérédité	Mairie Notaire (acte de notoriété)	Livret de famille de la personne décédée, noms, prénoms, adresse des héritiers	Gratuit	Si la somme à percevoir n'est pas supérieur à 5 335 Euros
Demande d'adduction en eau potable	SIAEP du Bas-Livradois	Plan de situation	Droit de branchement	

**Ce bulletin est également le votre ! Vous avez des idées, des informations, des anecdotes... ! Faites nous en part pour les prochains bulletins.**